



**Procès-verbal
Réunion du conseil d'établissement
tenue le 5 décembre 2023**

PRÉSENCES		Présent(e)	Absent(e)
	Mme Josée Poirier, direction école	X	
	Mme Marijo Tardif, parent	X	
	Mme Laurie Bush, parent		X
	M. Éric Caron, parent	X	
	M. Konin Koua, parent	X	
	Mme Josiane Dorion, parent	X	
	Mme Karine Fontaine, parent (subst)		X
	M. Guillaume Lauzier, parent (subst)		X
	Mme Marianne Longpré, SDG	X	
	Mme Isabelle Bourque, enseignante	X	
	Mme Annie Lemieux, orthopédagogue	X	
	Mme Marie Pier Couture, enseignante	X	
	M. Marko Puketa, stagiaire (de Mme Marie Pier)	X	
	Mme Sophie Cimon, soutien	X	
	Mme Marie-Noëlle B. Gauthier, représentante de la communauté	X	
	Anne-Marie Côté, membre du public	X	
	1. Mot de bienvenue et quorum		
	La présidente, Marijo Tardif, souhaite la bienvenue à tous, constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 19h06.		
CE# 23-24-11	2. Adoption de l'ordre du jour Il est proposé par Sophie Cimon d'adopter l'ordre du jour. Konin Koua appuie.		Adopté à l'unanimité
CE# 23-24-12	3. Adoption du procès-verbal de la réunion précédente Il est proposé par Marijo Tardif d'adopter le procès-verbal tel que présenté. Marianne Longpré appuie.		Adopté à l'unanimité


	<p>4. Suivi au procès-verbal de la réunion précédente</p> <p>Dénonciation d'intérêt : Les membres sont invités à remplir le formulaire et à le remettre à la direction.</p> <p style="text-align: right;">Être informé</p>
CE# 23-24-13	<p>5. Budget 2023-2024</p> <p>La direction présente la proposition de répartition budgétaire et répond aux questions. Il est proposé par Éric Caron d'adopter le budget tel que présenté. Josiane Dorion appuie.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>
CE# 23-24-14	<p>6. Utilisation des mesures dédiées 2023-2024</p> <p>La direction présente l'utilisation prévue des mesures dédiées. Elle mentionne aux membres que la mesure de soutien aux parents peut être utilisée pour bonifier les heures de soutien pédagogique au préscolaire et 1^{er} cycle ou pour toute autre mesure souhaitée par le CÉ.</p> <p>Il est proposé par Isabelle Bourque d'adopter l'utilisation des mesures dédiées tel que présenté et de reporter la décision quant à l'utilisation de l'aide aux parents à la prochaine rencontre du CÉ.</p> <p>Marianne Longpré appuie:</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>
CE# 23-24-15	<p>7. Projet éducatif 2023-2027</p> <p>La direction présente le fruit du travail des derniers mois et répond aux questions des membres.</p> <p>Il est proposé par Marijo Tardif d'adopter le projet éducatif tel que présenté. Marie Pier Couture appuie.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>
CE# 23-24-16	<p>8. Photo scolaire</p> <p>La direction demande aux membres s'ils sont d'accord pour reconduire le contrat avec <i>Sofia photographe</i> pour l'année scolaire 2024-2025.</p> <p>Il est proposé par Josiane Dorion de renouveler l'entente avec <i>Sofia photographe</i> pour l'année scolaire 2024-2025. Eric Caron appuie.</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p>
CE# 23-24-17	<p>9. Dérogation classes de 5^e années</p> <p>La direction présente la demande de suspension des cours pour les élèves des classes de 5^e année le vendredi 14 juin 2024 étant donné l'heure tardive à laquelle ils reviendront de Montréal.</p>

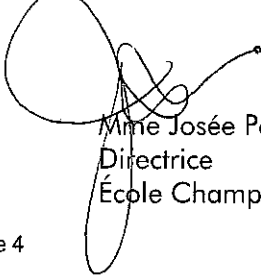
	<p>Il est proposé par Isabelle Bourque d'approuver la demande de dérogation telle que présentée et appuyé par Éric Caron.</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p>
CE# 23-24-18	<p>10. Activités et sorties éducatives</p> <p>La direction présente les différentes activités qui se sont ajoutées cette année.</p> <p>Il est proposé par Annie Lemieux d'approuver les activités telles que présentées et appuyé par Isabelle Bourque.</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p>
	<p>11. Loi 25</p> <p>La direction présente les grandes lignes de la loi 25 concernant les incidents de confidentialité.</p> <p style="text-align: right;">Être informé</p>
	<p>12. Points d'informations :</p> <p><u>Comité de parents</u> : Premier CP pour le président et peu de temps pour la planification des intervenants donc plusieurs points reportés au prochain CP.</p> <p>Visite de Sylvain Racette (DG) et de Isabelle Boucher (DGA aux affaires éducatives) pour expliquer le fonctionnement du CSSRS et du CA ainsi de son articulation autour des politiques établies pour le CSSRS. Plusieurs questions au sujet de l'impact de la Loi 23 sur la gouvernance. Principale incidence est que le DG recevrait ses objectifs du Ministère au lieu du CA (+ reddition de compte).</p> <p>Présentation du PEVR et de sa mise en place dans les écoles. Explication du rôle des CÉ à cet égard (demande d'informations et de rétroactions des objectifs)</p> <p><u>Fondation</u> : Campagne de financement café avec un bénéfice similaire à l'an dernier & BôSapin a soutiré quelques centaines de dollars. Distribution du café serait dans la dernière semaine d'école.</p> <p><u>Service de garde</u> : Éducatrice en arrêt de travail pour 8 semaines; la secrétaire et le concierge se mobilisent pour dépanner.</p> <p><u>Enseignants</u> : rien de spécial ; préparatif de Noël dans la majorité des classes et aucun marché de Noël cette année à cause de la grève.</p> <p><u>Services éducatifs complémentaires et personnels de soutien</u> : s.o.</p> <p><u>Membre de la communauté</u> : Les jeunes sont présents toutes les semaines et le partenariat avec les enseignants est très facilitant ; Marie-Noëlle a aussi assisté à une rencontre de parents afin d'apporter plus de support ; table de quartier de partenaires qui se poursuit où Josée Poirier a été invitée pour avoir le pouls de l'école.</p> <p><u>Direction</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Absence prévue</u> : La direction sera absente du 13 au 22 décembre. C'est Mme Suzanne Rondeau (TES) qui soutiendra le personnel au besoin et elle fera appel à Mme Karin Langlois en cas d'urgence.

	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Activité culturelle prévue</u> : Tous les élèves de l'école vivront une activité culturelle, <i>Bouge de là</i>, le vendredi 15 décembre. - <u>Village du Père Noël</u> : Au gymnase, du 18 au 22 décembre. - <u>Transport devancé 22 décembre</u> : La journée de classe terminera une heure plus tôt soit à 14h35. <p style="text-align: right;">Être informé</p>
	<p>13. Courrier ou questions du public</p> <p>Madame Anne-Marie Côté, un parent de l'école, est présente à la réunion afin de poser la question suivante aux membres du CE : Est-ce possible de revoir la politique des allergies en lien avec les noix?</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ On nous informe que certains CS ont revu l'interdiction totale afin d'éduquer au lieu de complètement interdire. ➤ Témoignage d'une autre école qui a adopté ce virage : dîner = aucun interdit; dans la classe sans allergie = permission avec accent mis sur l'hygiène des mains; dans une classe avec allergie = éviter (sans interdire) sauf allergie grave. ➤ On mentionne que cette politique s'appliquerait davantage à des groupes d'élèves plus âgés pour éviter les désagréments qu'une réaction allergique pourrait entraîner. ➤ La direction et la technicienne du service de garde s'informeront sur ce qui se fait ailleurs au sein du CSSRS. <p style="text-align: right;">Être informé</p>
	<p>14. Autres points</p> <p>aucun</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p>
	<p>15. Prochaine rencontre</p> <p>La prochaine rencontre du conseil d'établissement est prévue le mardi 6 février 2024.</p> <p style="text-align: right;">Être informé</p>
CE# 23-24-19	<p>16. Levée de l'assemblée</p> <p>Marijo Tardif propose la levée de l'assemblée à 21h29.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>

Durée maximale de la réunion : 2 h

Quorum selon la composition du CE 2023-2024 : 6 membres dont 3 parents


Mme Marijo Tardif
Parent, présidente
Conseil d'établissement


Mme Josée Poirier
Directrice
École Champlain